



## Communiqués

*Pour publication immédiate*

### Révision annoncée du code de pratiques pour les porcins

**(Ottawa) Le 14 décembre 2010** - Le Conseil canadien du porc (CCP) a le plaisir d'annoncer que le code de pratiques applicable aux soins et à la manipulation des porcins sera révisé selon le processus d'élaboration des codes de pratiques du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

« Le processus de renouvellement du Code est une excellente occasion de renforcer l'engagement de l'industrie porcine envers les soins la bonne intendance des animaux », déclare Florian Possberg, président du Comité d'élaboration du Code, qui dirige une exploitation porcine familiale en Saskatchewan. « Nous savons que les consommateurs s'intéressent de plus en plus à la façon dont nous traitons nos animaux. Le Code est un élément clé pour répondre à ce besoin d'information, car il présente des principes directeurs clairs et transparents sur les pratiques acceptées. »

Les codes de pratiques énoncent des lignes directrices nationales pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage. Ils favorisent une gestion et des directives de bien-être rationnelles en présentant des recommandations et des exigences à l'égard des pratiques d'élevage, dont le logement, la prise en charge, le transport et la transformation des animaux. Les codes de pratiques sont préparés avec l'apport et le soutien d'experts scientifiques et avec l'accord unanime des divers groupes impliqués ou intéressés par le soin et la protection des animaux d'élevage.

« Pour réussir à trouver des solutions pratiques aux préoccupations vis-à-vis du bien-être des animaux d'élevage, il faut que tout le monde s'engage à travailler ensemble, déclare Geoff Urton, membre de la SPCA de la Colombie-Britannique. Le processus d'élaboration des codes du CNSAE est une tribune qui permet ce genre de collaboration. » La Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux participera activement au processus.

Jackie Wepruk, directrice générale du CNSAE, explique : « Les révisions se feront conformément au processus d'élaboration des codes de notre Conseil. Ce processus est reconnu partout au pays et inclut un examen scientifique des articles de recherche sur les grandes questions de bien-être. Le travail de révision du code de pratiques, poursuit-elle, est possible grâce au financement du programme Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. »

Betsy Sharples a été engagée comme secrétaire à l'élaboration du Code et facilitera le travail du Comité d'élaboration du Code de pratiques pour les porcins. Elle possède une longue expérience en gestion de projets et de comités, dont plus de 20 ans dans l'industrie de l'élevage. Elle a notamment été directrice générale de la division du transport de bétail de l'Association de camionnage de l'Ontario.

Le code actuel pour les porcins date de 1993, et la nouvelle édition devrait paraître en 2013. Pour plus de détails au sujet des codes de pratiques actuels et du processus d'élaboration des codes du CNSAE, visitez le site [www.nfacc.ca](http://www.nfacc.ca).

## **Le CNSAE**

Créé en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre divers acteurs soucieux de partager de l'information et de travailler ensemble au bien-être et à la protection des animaux d'élevage. Le Conseil est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada.

Le CNSAE souhaite remercier la Coalition canadienne pour la santé des animaux (CCSA), qui l'a aidé à obtenir des fonds pour ce projet.

## **Le CCP**

Le Conseil canadien du porc est le porte-parole national des éleveurs de porcs au Canada. Cette fédération de neuf associations industrielles provinciales de la filière porcine entend jouer un rôle de premier plan pour que le secteur du porc devienne et demeure dynamique et prospère au Canada.

*Les révisions des codes de pratiques lancées entre 2010 et 2013 s'inscrivent dans le projet Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière du bien-être des animaux d'élevage. Ce projet est financé par le programme Agri-flexibilité du Plan d'action économique (PAE) du Canada. Le PAE met l'accent sur le renforcement de l'économie et s'efforce d'assurer l'avenir économique du pays. Pour plus de détails au sujet de l'Agri-flexibilité et du Plan d'action économique du Canada, visitez les sites [www.agr.gc.ca/agriflexibilite](http://www.agr.gc.ca/agriflexibilite) et [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca).*

- 30 -

### Renseignements :

M<sup>me</sup> Jackie Wepruk  
Directrice générale et coordonnatrice de projets  
Conseil national pour les soins aux animaux  
d'élevage  
Tél. : (403) 783-4066  
[nfacc@xplornet.com](mailto:nfacc@xplornet.com)  
[www.nfacc.ca](http://www.nfacc.ca)

M<sup>me</sup> Catherine Scovil  
Associée de direction  
Conseil canadien du porc  
Tél. : 613-236-9239 x 235  
[scovil@cpc-ccp.com](mailto:scovil@cpc-ccp.com)  
[www.cpc-ccp.com](http://www.cpc-ccp.com)

M. Ed Empringham, D.M.V  
Gestionnaire de projet  
Coalition canadienne pour la santé des animaux  
Tél. : (519) 537-7999  
[ed.empringham@sympatico.ca](mailto:ed.empringham@sympatico.ca)  
[www.animalhealth.ca](http://www.animalhealth.ca)